

cette perte de 1,2 million d'euros de recettes. Et pas question pour la majorité d'augmenter la taxe

au prix de l'eau pour la cinquième année consécutive. Beaucoup d'équipes municipales

Une étude pour améliorer la sécurité à la sortie de la RN 88 sous le tunnel

À la faveur d'une délibération, Marc Petit a évoqué l'étude menée par Saint-Etienne Métropole et le conseil général pour fluidifier le trafic à la sortie du tunnel sur la RN 88 et surtout améliorer la sécurité des automobilistes, qui, aux heures de pointe, sont à l'arrêt sur la voie de droite. « La seule solution pour rendre le secteur moins accidentogène serait de regrouper les deux ronds-points (celui de Dorian et celui en face du lycée Albert-Camus) pour en créer un seul. Il y a pour l'heure un obstacle de taille à ce projet : le pont de la SNCF. Des négociations avec RFF (Réseau ferré de France) peuvent faire sauter ce verrou à condition que l'étude soit retenue dans le cadre du contrat plan État-région », a précisé Marc Petit.

Maison des associations : « Nous ne pourrions pas satisfaire toutes les demandes »

Inaugurée il y a un mois, la Maison des associations ne s'était pas dotée, depuis, de règlement intérieur. « Est-ce légal ? » a interrogé Michel Maisonneuve (UPF), qui a questionné aussi sur les critères d'accès à cette structure. Cette intervention n'était pas anodine : elle visait à prendre fait et cause pour l'association de défense des riverains boulevard Fayol qui s'est vu refuser cet accès. Jean-Paul Valour (FN) allait plus loin dans la démonstration : il

demandait que l'association puisse avoir une boîte aux lettres à la Maison des associations car elle répondait aux critères. Martine Cubizolles, 1^{re} adjointe, a précisé que cette Maison était ouverte en priorité aux associations culturelles, sportives et sociales. Et d'indiquer que celles qui avaient été retenues étaient celles qui avaient participé à une réunion en septembre 2012 et répondu à un courrier. Explication alambiquée qui a déclenché la colère des

riverains de l'association présents dans le public. « Mensonge, on a jamais reçu de courrier. » Marc Petit était obligé de faire la police : « Vous n'avez pas le droit de vous exprimer en séance publique. Nous expérimentons ce fonctionnement durant un an. À l'issue, nous verrons et serons susceptibles d'en accueillir d'autres, mais pour l'heure, nous avons beaucoup de demandes et il est évident que nous ne pourrions pas toutes les satisfaire. »

« Il ne faut pas inverser les rôles », a rétorqué Christophe Chaland (UPF). Échanges houleux

de la communauté d'agglomération.



Photo Christian Gil

Unanimité des élus pour accélérer le dossier de la déviation de la RD 500

Dans notre édition de lundi, nous avons évoqué la présence des riverains du boulevard Fayol, à l'entrée du conseil municipal, distribuant des tracts. Ils ont dû attendre plus de cinq heures pour que le vœu proposé par le groupe d'opposition Union Pour Firminy, vœu qui élève la déviation du boulevard Fayol au rang de projet prioritaire, soit adopté à l'unanimité par l'ensemble des conseillers municipaux. Deux élus de la majorité (Viviane Hivert et Nicole Perret) n'ont pas souhaité participer au vote au motif que cette déviation n'allait pas régler le problème de trafic. « Déplacer la route de quelques mètres ne fera que déplacer les problèmes », a argumenté Mme Hivert, qui voit dans la fusion des deux régions, peut-être une solution pour gérer la circulation trop importante sur cet axe. Jean-Paul Valour (FN) a préconisé, quant à lui, la mise en place d'une commission dédiée à la RD 500. De son côté, l'UPF a jugé quelque peu « cavalier » que la majorité s'autorise à modifier le contenu de leur vœu et que le groupe en soit informé durant le conseil municipal. Marc Petit a assuré que cette procédure était normale : « Nous avons souhaité apporter quelques amendements, reprenant les actions menées par la municipalité sur cette route. » Quant au vœu, il faudra attendre les élections départementales et la mise en place du nouvel exécutif.